

Fiche Explicative pour les inscriptions

Formation Initiale 2020 / 2021

Ecole des Avocats du Grand Ouest



Mise à jour le 8/11/2019

NOTES IMPORTANTES

- Tout dossier incomplet (pièces et règlements), ou remis tardivement ne pourra pas être retenu.
- Les pièces complémentaires à l'inscription (non obligatoires lors de votre pré-inscription en ligne) seront à apporter lors de votre convocation à l'Ecole (cf page 4) :

Ecole Des Avocats du Grand Ouest

Campus de Kerlann - Contour Antoine de St Exupéry

CS 67224 - 35172 BRUZ Cedex



CALENDRIER PRE-INSCRIPTION ET CONVOCATION :

POUR LES REPORTS :

- ✓ Pré-inscription en ligne à compter du 21 octobre au 6 novembre 2019,
- ✓ Convocation à l'Edago les 7 ou 8 novembre 2019.

POUR LES DOCTEURS EN DROIT ET LES DEMANDES EXTERIEURES :

- ✓ Pré-inscriptions en ligne du 21 octobre au 13 décembre 2019, après avoir transmis un dossier de candidature au service scolarité de l'Edago,
- ✓ Convocation à l'Ecole le 7 ou 8 novembre ou le 13 décembre 2019.

POUR LES ETUDIANTS DES IEJ DE BREST, CAEN, NANTES ET RENNES :

- ✓ **Pré-inscriptions en ligne :**
 - IEJ de **BREST et CAEN** : du lundi 2 déc. jusqu'au mercredi 11 décembre inclus,
 - IEJ de **NANTES** : du lundi 2 décembre jusqu'au lundi 9 décembre inclus,
 - IEJ de **RENNES** : du lundi 2 décembre jusqu'au jeudi 5 décembre inclus,
- ✓ **Convocation à l'Ecole pour l'inscription :**
 - IEJ de **BREST et CAEN** : le jeudi 12 décembre 2019.
 - IEJ de **NANTES** : le mardi 10 décembre 2019,
 - IEJ de **RENNES** : le vendredi 6 ou le lundi 9 décembre 2019,

ATTENTION : AUCUNE ABSENCE NE SERA TOLÉRÉE

En cas de force majeure, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un tiers. Celui-ci devra se présenter à l'EDAGO avec : une procuration manuscrite de votre part accompagnée de votre carte d'identité et de la sienne.

Vous demandez une inscription dans une autre école d'avocats :

Vous êtes dans le cas d'une « inscription à titre conservatoire » (1 place vous est réservée à l'Edago dans l'attente de votre admission dans l'établissement demandé). A cet effet, vous devez vous pré-inscrire en ligne via notre site intranet en indiquant votre inscription à titre conservatoire.

1^{er} cas : Vous souhaitez vous inscrire à l'Edago en Janvier 2020⇒ **Etape 1 : Pré-inscription en ligne**

Dès votre admission à l'examen d'entrée, vous devez procéder à votre **pré-inscription en ligne** de façon **obligatoire à partir du 2 décembre 2019, selon le calendrier page précédente.**

- 1°/ Saisir votre nom et prénom sur notre système intranet, onglet « inscriptions FI »,
- 2 / Saisir votre numéro téléphone portable, réception un mot de passe vous permettant de confirmer votre identité, et d'accéder à la fiche pré-enregistrée,
- 3 / Cliquer sur le bouton « Je me pré-inscris à l'EDAGO » : suivre les 4 étapes (infos personnelles, cursus scolaire, choix pédagogique, et documents à télécharger),

Les pièces suivantes seront obligatoirement à télécharger (format pdf uniquement) lors de votre pré-inscription en ligne :

- 1 photo d'identité format jpg uniquement
- 1 CV actualisé avec photo
- Copie de la carte d'identité ou passeport
- Copie du relevé de notes et / ou de l'attestation de réussite à l'examen d'entrée
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité

Pour les élèves de nationalité étrangère :

- Copie de la carte d'identité ou passeport ou Copie de la carte de séjour ou visa

Aucune pré-inscription ne sera validée en cas d'oubli d'une de ces pièces.

Nous attirons votre attention sur l'information suivante : le parcours d'enseignement public ne sera proposé qu'au cours du 1^{er} semestre d'enseignement (janvier/juin).

Pour les étudiants qui souhaitent débiter la formation à l'Edago par le PPI, des offres de stages sont à votre disposition au service scolarité de l'Edago, merci de formuler votre demande d'envoi de ces offres via l'e-mail : scolaritefi@edago.fr

⇒ **Etape 2 : Convocation à l'Edago**

A l'issue de votre pré-inscription en ligne, vous obtiendrez une date de convocation selon le calendrier page précédente. Ce rendez-vous sera fixé automatiquement après validation de votre pré-inscription en ligne, (rendez-vous non modifiable).

Lors de votre inscription en présentiel à l'EDAGO, les documents suivants sont à fournir :

- 1 Curriculum vitae avec photo,
- Copies des diplômes (ou attestation de réussite) de Master 1, Master 2 et Doctorat
- L'engagement manuscrit du respect du règlement intérieur de l'EDAGO à consulter sur le site internet, {www.edago.fr / pré-inscription à l'Ecole}
- 1 Attestation de droits de votre régime de sécurité sociale,
- La fiche « compléments d'information » (*document à télécharger Annexe 1*),
- L'autorisation de communiquer vos coordonnées et/ou votre CV aux instances en lien avec la profession, d'insérer votre photographie sur le trombinoscope de l'Ecole (*document à télécharger Annexe 2*),
- L'attestation sur l'honneur de ne pas avoir déjà passé les épreuves du CAPA, de ne pas être inscrit dans une autre Ecole (*document à télécharger Annexe 3*), sauf pour les élèves demandant une inscription dans une autre école à titre dérogatoire.
- La fiche « co-voiturage » (*document à télécharger Annexe 4*),
- La note d'information CNB « *article 32 de la loi du 6-01-1978* » (*document à télécharger Annexe 5*),
- La charte informatique (*document à télécharger Annexe 6*),
- La fiche pour les droits d'inscription (*document à télécharger Annexe 7*),
- 1 chèque de 80 € à l'ordre de l'EDAGO en cas d'une inscription à titre conservatoire (inscription dans un autre établissement),
- 2 Chèques à l'ordre de l'EDAGO en règlement des droits d'inscription d'un montant respectif de 625 € et de 500 € (soit 1125 € pour la 1^{ère} année)
- à présenter lors de votre inscription à l'Edago : votre carte d'identité ou votre passeport, l'original de votre diplôme de Docteur en Droit et de votre thèse** (par voie numérique ou support papier).

2^{ème} cas : Vous faites le choix de reporter d'un an votre inscription

Nous vous remercions de bien vouloir suivre les étapes suivantes :

- 1 / Saisir votre nom et prénom sur notre système intranet, onglet « inscriptions FI »,
- 2 / Saisir votre numéro téléphone portable, réception d'un mot de passe qui vous permettra de confirmer votre identité, et d'accéder à la fiche pré-enregistrée,
- 3 / Cliquer sur le bouton « Je souhaite reporter », saisir votre mail, confirmer votre report.

A réception de votre demande de report, un mail de confirmation vous sera redirigé.

3^{ème} cas : Vous souhaitez intégrer un autre établissement (CRFPA autre, ENM...)

Nous vous remercions de bien vouloir procéder à l'inscription à titre conservatoire auprès de notre établissement et ce dans l'attente de la réponse de l'EDA sollicitée.

Cette procédure vous garantit l'assurance d'une place.

Vous devez procéder à une pré-inscription en ligne « classique » (cf cas n°1) et indiquer que vous faites « une inscription sous réserve ». Un règlement de 80 euros vous sera demandé et retenu si vous vous inscrivez définitivement dans un autre établissement, il vous sera remis si vous vous inscrivez finalement à l'EDAGO.